

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL D'ARTAS**

Envoyé en préfecture le 31/01/2025

Reçu en préfecture le 31/01/2025

Publié le 31/01/2025

ID : 038-213800154-20250124-D20250124_05-DE



Délibération n° D 2025-01-24-05

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre janvier, le conseil municipal de la commune d'Artas, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur SIMONDANT Martial, Maire.

Date de la convocation : 17 janvier 2025

Nombre de conseillers en exercice : 19

Auteur = Martial SIMONDANT – Maire

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de membres présents : 13

Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de suffrages exprimés : 17

VOTES :

Contre : 0 Pour : 17 Abstentions : 0

Acte rendu exécutoire par transmission à la préfecture et affichage

Présents :

SIMONDANT Martial, CHAUVIN Pascal, LAMOURY Michelle, BOUVIER Christian, CROUZET Rémi, DURAND Grégory, GALLIFET Bernard, GREA Pascale, GUILLAUD Baptiste, METRAL Evelyne, NATIVEL Isabelle, ROUSSILLON Julien, SAUNIER Isabelle.

Absents avec pouvoir :

LECOMTE LEMOINE Brigitte donne pouvoir à BOUVIER Christian
GAUTIER Alexandra donne pouvoir à ROUSSILLON Julien
PIOLAT Laetitia donne pouvoir à GREA Pascale
GUETAT Suzanne donne pouvoir à LAMOURY Michelle

Absents :

JACQUENOT Stéphane, PIGNARD Laurence

Secrétaire de séance :

LAMOURY Michelle

Rédacteur du compte rendu :

BOUVIER Christian

**Demande de subvention dans le cadre de la DSIL
Renouvellement informatique écoles**

Plusieurs postes informatiques de l'école sont devenus obsolètes et ne pourront pas supporter la migration vers Windows 11. Ce remplacement concerne 10 ordinateurs fixes + 10 écrans et 12 ordinateurs portables. Ces acquisitions se feront conformément à la loi AGEF en intégrant des matériels de seconde main. Il est proposé de solliciter l'Etat pour l'octroi d'une subvention dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).

Plan de financement

DEPENSES HT		RECETTES		
Acquisition PC	5 320.00 €	Etat DSIL	5 940.44 €	40%
Acquisition écrans	1 512.50 €	Autofinancement	8 910.66 €	60%
Acquisition ordinateurs portables	8 018.60 €			
TOTAL OPERATION HT	14 851.10 €	TOTAL	14 851.10 €	100%

La collectivité s'engage à ne pas percevoir plus de 80% du montant HT de l'opération d'aides publiques et de participer à hauteur de 20%.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour un montant prévisionnel de 5 940.44 € et de signer tous les documents afférents.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,

Le Maire.

M. SIMONDANT

La secrétaire de séance

M. LAMOURY

